La Newsletter
Septembre 2025

GTV Ile de France OVVT

Sommaire :

- Circulation du virus West Nile en Ile-de-France
- Situation de l'épizootie de dermatite nodulaire contagieuse bovine
- Formations à venir en Ile-de-France

Circulation du Virus West Nile en Ile-de-France

La fièvre du Nil occidental ou fièvre du West-Nile (FWN), est une maladie virale due à un virus de la famille des arbovirus, qui affecte plusieurs espèces d'oiseaux ainsi que les chevaux et l'homme.
Elle peut avoir une issue mortelle ou laisser des séquelles nerveuses après guérison. De par sa transmissibilité à l'homme et la gravité possible de son évolution, chez le cheval comme chez l'homme, la FWN a des conséquences sanitaires et économiques.
Le virus West Nile circule actuellement en Île-de-France avec des cas humains identifiés au mois d'aout 2025 en Seine-Saint-Denis (93) et en Val-d'Oise (95) ainsi que deux chevaux diagnostiqués à Maison-Lafitte (78) et des oiseaux dans le Val-de-Marne (94).
Tout vétérinaire, même sans pratique équine, doit pouvoir répondre aux questions de propriétaires de chevaux ou de clients lambda.
Ce qu'il faut savoir + liens utiles sont à retrouver ICI

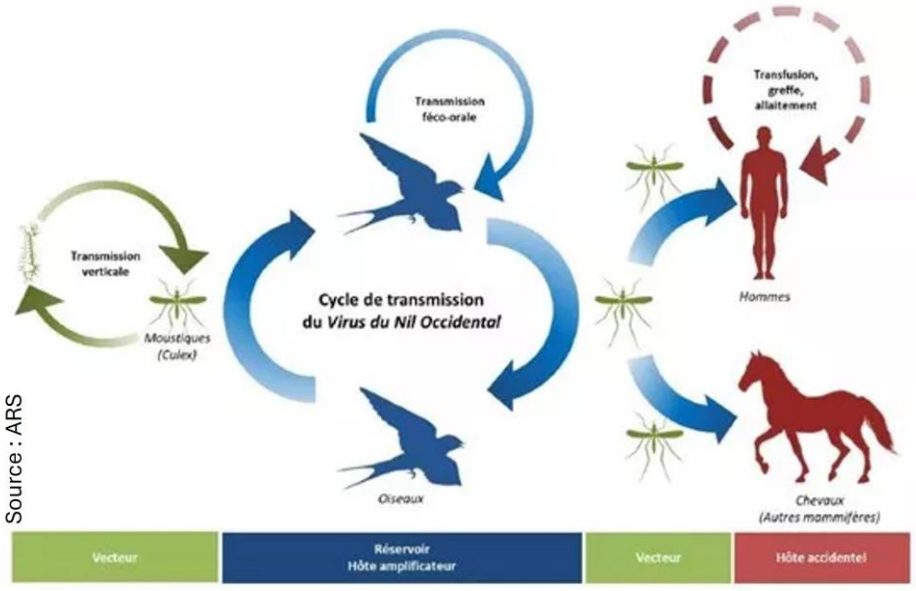

Source : ARS

Les prochaines formations Ile-de-France

Formation **" Une chèvre, un mouton en consultation : je fais quoi ? "**

Formation à la prise en charge des petits ruminants proposée par le GTV d'Ile-de-France avec le support technique des commissions caprine et ovine SNGTV et le soutien financier de la DRIAAF d'Ile-de-France.
Vendredi 12 septembre et jeudi 18 septembre 2025 (2 journées indissociables)
Lycée agricole de la Bretonnière - 77120 CHAILLY-EN-BRIE

Participation gratuite - sur inscription - pour les vétérinaires d'Ile-de-France grâce à un soutien financier de l'Etat.
Il reste des places - inscription ICI

A propos des formations organisées par le GTV Ile-de-France
4 excellentes raisons de vous y intéresser

Le GTV Ile-de-France organise des sessions régulières de formation technique à la prise en charge de la "poule de compagnie" (1 jour), des "petits ruminants" (2 jours), de la "faune sauvage non captive" (1 jour), des "abeilles" (2 jours).

- Ce sont des formations de qualité et orientées vers la pratique : les intervenants sont des consoeurs et confrères spécialisés - et membres des commissions techniques de la SNGTV. Ils savent de quoi ils vous parlent.
- Ce sont des formations que nous avons voulues adaptées aux besoins de praticiens en Ile-de-France : la poule de compagnie n'est pas exactement un poulet d'élevage. Les petits ruminants "de fond de jardin" ne sont pas des moutons d'alpage. On vous parle dans les formations de leur prise en charge en cabinet canin/mixte.
- La SNGTV est organisme de formation agréé. Lorsqu'elles sont payantes, ces formations sont prises en charge par votre OPCO au titre de la formation permanente.
- Désireux de renforcer le "maillage vétérinaire" en Ile-de-France et d'endiguer le déficit de l'offre de soins aux "animaux de ferme", les services de l'Etat (DRAAF d'Ile-de-France et Préfet de la Région Ile-de-France) ont accepté de financer intégralement ces formations en 2025. Elles sont donc **gratuites pour les vétérinaires d'Ile-de-France jusqu'à la fin de l'année 2025.**

Nous ne saurions trop vous conseiller d'en profiter

D'autres formations sont en projet ("prise en charge de lama/alpaga", "petits ruminants niveau 2") mais elles ne verront le jour que si suffisamment d'entre vous manifestent leur intérêt. Vous pouvez nous dire vos besoins ici : gtvidf@gmail.com

Formation " La poule de compagnie ou d'agrément "

Formation à la prise en charge des poules avec le support technique de la commission aviaire SNGTV, d'un confrère spécialisé et le soutien financier de la DRIAAF d'Ile-de-France.
Vendredi 24 octobre 2025 à CRECY LA CHAPELLE 77580

En complément de la formation, nous vous proposons une **visite du Parrot World (**parc animalier attenant) avec un soigneur.
Participation gratuite - sur inscription - pour les vétérinaires d'Ile-de-France grâce à un soutien financier de l'Etat.
Nombre de places limitées - inscription ICI

Point de situation sanitaire de la DNC

Suite au dernier foyer de DNC confirmé dans l'AIN samedi 6 septembre, la zone réglementée a évolué :

- des communes de l'Ain et de Haute-Savoie qui étaient en zone de surveillance sont passées en zone de protection (ZP);
- 63 communes de l'Ain, de Haute-Savoie et du Jura qui étaient hors zone réglementée sont passées en zone de surveillance (ZS). En conséquence environ 20 000 bovins devront être vaccinés. Les cabinets vétérinaires ayant une clientèle dans ces communes recevront très prochainement les doses vaccinales pour la vaccination des bovins dans ces nouvelles communes en zone réglementée.

Pour suivre l'évolution des communes et territoires concernés :

- Site de la DRAAF AURA : https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/dermatose-nodulaire-contagieuse-bovine-a6240.html
- pour les communes du Jura : site de la DRAAF BourgogneFrancheComté : https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/la-region-bourgogne-franche-comte-concernee-par-une-zone-reglementee-a3570.html